

La Checklist du Déménagement Parfait en 2019 [Bonus : Liste PDF]

3 mois avant le déménagement

- Faites-vous un carnet de bord** : Notez tout ce qui concerne votre futur déménagement : numéros de téléphone, justificatifs administratifs, reçus...
- Faites le choix ou non d'une entreprise de déménagement** : Ce choix dépend en grande partie de votre budget, mais aussi de l'implication que vous souhaitez y mettre. Faire appel à des professionnels représente un gain de temps
- Fixez votre date de déménagement** : Sachez que réserver un déménageur tôt vous coûtera moins cher

1 à 2 mois avant le déménagement

- Triez vos effets personnels avec la méthode « D.D.R »** :
 - **Don** : Avant de jeter, pensez à donner !
 - **Déchet** : Si vos affaires sont en trop mauvais état, jetez-les.
 - **Revente** : Revendez vêtements, mobilier, électroménager sur des sites comme Leboncoin, Vinted ou encore Backmarket.
- Procurez-vous du matériel de déménagement** : Box à la Carte vous propose des packs de déménagement très utiles.
- Soyez méthodique dans votre emballage** : Notez sur chacun des cartons son contenu et la pièce auquel il est destiné. Utilisez également des codes couleurs (une couleur par pièce).
- Emballez dans le bon ordre** : Commencez par emballer les affaires que vous utilisez le moins. Puis, disposez les articles plus lourds au fond de vos cartons et les plus légers au-dessus afin d'éviter la casse.
- Emballez un peu tous les jours** : Vous réussirez plus que dans le stress du dernier moment.
- Stockez vos affaires dans un box de stockage** : Le self-stockage permet de stocker vos effets personnels dans des espaces sécurisés et accessibles en libre-service. Renseignez-vous auprès de Box à la Carte.
- Effectuez vos démarches administratives avant de déménager** :

- **Envoyez votre préavis** par lettre RAR à votre propriétaire ou agence de location.
- **Demandez un jour de congé** à votre employeur pour le jour J du déménagement.
- **Souscrivez à une assurance habitation** pour votre nouveau logement et résiliez l'ancienne.
- **Transférez votre abonnement internet**
- **Déclarez votre changement d'adresse** aux organismes officiels, dont les impôts, la CAF, la CPAM...
- **Faites suivre votre courrier**

Le jour de votre déménagement

- Faites les états des lieux de sortie et d'entrée de votre nouveau logement**
- Relevez les compteurs**